

■ EXCIDÉUIL

Des pistes pour préserver les forêts

La mairie d'Excideuil a accueilli le 14 octobre le fonds de dotation Forêts en Vie qui a livré ses pistes pour sauvegarder les forêts.

Une quarantaine de personnes s'est réunie, vendredi 14 octobre, dans la salle de la mairie d'Excideuil pour réfléchir à l'avenir des forêts de Dordogne. Ces participants ont répondu à l'invitation lancée par le fonds de dotation Forêts en Vie. Ses représentants ont confié leur technique à des associations locales qui s'engagent à œuvrer pour une gestion écologiquement responsable et socialement solidaire. Ces dernières décennies ont été marquées par une accélération de l'industrialisation de la forêt, de sa standardisation et des pertes écologiques et sociales qui en découlent. Le public a été alerté sur l'actualité politique par le représentant local de SOS Forêts Dordogne. « Un amendement en cours de négociation à l'Assemblée nationale pourrait favoriser fiscalement les commanditaires de travaux forestiers, sans considération pour le type d'exploitation ou le reboisement prévu. Nous appelons à soutenir les députés qui demandent une clause d'éco-conditionnalité », a-t-il indiqué.

Création de filières bois locales

Coordinatrice du fonds de dotation Forêts en Vie, Nathalie Nault a présenté les actions menées pour agir collectivement en forêt. Initié par des citoyens, des propriétaires forestiers, des artisans du bois et des acteurs de la filière bois réunis au sein du Réseau des Alternatives Forestières (RAF), Forêts en Vie vise à sécuriser le foncier forestier pour permettre



Une quarantaine de personnes a participé à la réunion. Photo Louissette Joudinaud.

une sylviculture douce et respectueuse des écosystèmes forestiers et inscrire ces activités dans la durée.

La structure collecte des fonds auprès du public et de différentes fondations ou entreprises pour acquérir du foncier forestier et le mettre à disposition de porteurs de projets locaux qui souhaiteraient en assurer la gestion et ou y mener des activités. Cette mise à disposition repose sur un bail incluant des clauses sociales et environnementales fortes, et permettant aux porteurs de projets locaux d'envisager tous types d'activités depuis la sylviculture douce et la création de filières de bois locales jusqu'à la préservation de forêts en libre évolution, en passant par des activités éducatives, créatives ou culturelles en forêt, dans le respect de l'intégralité forestière.

Elle se réfère pour cela à la Charte pour des forêts vivantes qui inspire de plus en plus de dynamiques locales à travers la France, en portant des valeurs de respect des êtres vivants, mais aussi de dialogue et de collaboration entre les

acteurs locaux pour des territoires vivants, d'humilité et de responsabilité envers notre patrimoine collectif. Souhaitant soutenir la mobilisation citoyenne dans les territoires, Forêt en Vie accompagne les porteurs de projets organisés en association dans une démarche de réapprovisionnement des communs forestiers.

”

Un amendement pourrait favoriser fiscalement les commanditaires de travaux forestiers.

De son côté, le collectif Forêts An-semble réfléchit aux différents outils permettant l'acquisition collective de forêts. Les questions et échanges ont été très riches.

Pour les personnes intéressées : contact : agroecologie@gmail.com

Louissette Joudinaud